

1991 : UNE ANNÉE DÉCISIVE POUR L'AVENIR DU CHR D'ORLÉANS

Confronté à un environnement qui évolue, le Centre Hospitalier Régional d'ORLÉANS doit se donner les moyens de maîtriser son avenir.

A court terme, un **PLAN D'URGENCE** doit permettre au Centre Hospitalier Régional de faire face aux problèmes immédiats tels que le vieillissement de matériels biomédicaux ou l'humanisation de certains services qui reste à poursuivre.

Parallèlement, le Centre Hospitalier Régional d'ORLÉANS doit impérativement s'engager à élaborer un **PROJET D'ÉTABLISSEMENT** et à avancer sur la voie de l'évaluation.

Cette réflexion conduira à regarder ce qui se passe à l'extérieur (c'est l'environnement) et à évaluer les forces et les faiblesses du Centre Hospitalier Régional d'ORLÉANS.

Un vrai **PROJET d'Établissement** doit comprendre plusieurs volets :

- le **PROJET Médical** qui détermine des objectifs médicaux, des voies de développement,

- le **PROJET Infirmier** qui vise à l'amélioration de la prise en charge globale du malade,

- le **PROJET Qualité** qui décrit un mode de fonctionnement fondé sur la participation de tous,

- le **PROJET Social** qui a pour ambition de développer une politique dynamique en direction du personnel, élaborée avec lui (développement de la formation, amélioration des conditions de travail, etc.).

Il s'agira là d'une **démarche longue et difficile**, pilotée par le Directeur Général, nécessitant l'engagement des acteurs hospitaliers.

Cette réflexion stratégique, engagée dès 1991 dans l'esprit de la nouvelle loi hospitalière en cours d'élaboration, constitue une chance et suppose un engagement :

- une chance pour fixer de manière contractuelle des objectifs et obtenir des moyens négociés,
- un engagement impliquant tous les professionnels du Centre Hospitalier Régional d'ORLÉANS.

Je souhaite que 1991 soit le début de l'élaboration d'un tel **PROJET** dans lequel le plus grand nombre verra l'affirmation de la vocation régionale de l'établissement, la reconnaissance du professionnalisme et du dévouement de ses membres à la satisfaction des besoins de santé de la population.



Je suis heureux, en terminant mon propos, de me faire part de ma gratitude pour le travail quotidien accompli au CHR au service des malades, et je me présente, pour mes-mêmes et pour vos familles, mes vœux les plus chaleureux d'une heureuse année 1991

Jean-Pierre SUEUR, Député-Maire, Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Régional d'ORLÉANS.